



**SEPTEMBRE 2024**

**DOCUMENT À L'INTENTION DES PARENTS**

**Résumé des normes et des modalités  
d'évaluation des apprentissages  
Année scolaire 2024-2025  
Préscolaire 4 ans**

Une **première communication écrite** portant sur le cheminement scolaire et le comportement de votre enfant vous sera expédiée au plus tard le **15 octobre 2024**.

*Une **communication par mois** sera faite par le titulaire auprès des parents d'un élève ayant des difficultés d'apprentissage qui laissent craindre qu'il n'atteindra pas le seuil de réussite ou, ayant des comportements non conformes aux règles de conduite de l'école (article 29.2 du Régime pédagogique).*

**Premier bulletin :**

- Étape du 28 août 2024 au 13 novembre 2024.
- Le bulletin sera remis aux parents au maximum le 20 novembre 2024.

**Deuxième bulletin :**

- Étape du 14 novembre 2024 au 21 février 2025.
- Le bulletin sera remis au plus tard le 15 mars 2025.

**Troisième bulletin :**

- Étape du 22 février 2025 au 20 juin 2025.
- Le bulletin sera remis au plus tard le 10 juillet 2025.

## Évaluation des apprentissages (préscolaire)

À l'éducation préscolaire, conformément au régime pédagogique, les résultats sont transmis à l'intérieur des bulletins sous forme de cotes indiquant l'état du développement des compétences ou le niveau de développement atteint par l'élève (étape 3). Ces compétences sont présentées dans le tableau suivant.

Compétences	Étape 1	Étape 2	Étape 3
	Résultat inscrit au bulletin	Résultat inscrit au bulletin	Résultat inscrit au bulletin
Accroître son développement physique et moteur	X	X	X
Construire sa confiance en soi	X	X	X
Vivre des relations harmonieuses avec les autres	X	X	X
Communiquer à l'oral et à l'écrit	X	X	X
Découvrir le monde qui l'entoure		X	X

L'évaluation de votre enfant s'appuie sur le *Cadre d'évaluation des apprentissages* du programme d'éducation préscolaire.

Légende	
Étape 1 et 2	Étape 3
L'élève se développe très bien.	L'élève dépasse les attentes du programme.
L'élève se développe adéquatement.	L'élève répond aux attentes du programme.
L'élève se développe avec certaines difficultés.	L'élève répond partiellement aux attentes du programme.
L'élève éprouve des difficultés importantes.	L'élève ne répond pas aux attentes du programme.